



Saint-Palais-sur-Mer, le 1<sup>er</sup> Novembre 2021.

Chère amie golfeuse, Cher ami golfeur,

Vous êtes invité(e) à participer à l'**Assemblée Générale** de votre Association qui se tiendra le :

**Samedi 04 Décembre 2021 à partir de 17H00**  
**À la Maison des associations de Saint Palais sur Mer**  
**Rue des écoles 17420 saint Palais sur Mer, salle Vasco de Gama.**

L'ordre du jour est le suivant :

- . Rapport moral, rapport financier, rapport sportif,
- . Questions diverses,
- . Remise des Trophées,
- . Renouvellement des membres du conseil d'administration.

Chaque membre peut donner à tout adhérent de l'Association le pouvoir de le représenter et de voter en son nom. Aucun membre ne peut disposer de plus de deux pouvoirs. Seuls les formulaires annexés sont acceptés.

Le bilan financier sera disponible pour consultation à l'accueil à partir du 19 novembre 2021.

La liste des membres sortants, des démissionnaires et des nouveaux candidats sera affichée à l'accueil et sur le panneau de l'Association Sportive.

Dans ses missions principales l'Association organise et gère les compétitions du club, présente des équipes aux compétitions fédérales et gère l'école de golf... Ces activités sont assumées par les membres bénévoles du conseil d'administration dont une partie sera renouvelée cette année.

**Les actes de candidatures au conseil d'administration seront acceptés jusqu'au 22 novembre 2021 par dépôt à l'accueil ou par courrier. Le formulaire est accessible dans les pages « Association » du site Internet du Golf. A l'issue de l'AG un cocktail vous sera offert au restaurant du golf à partir de 19h.**

Avec nos salutations golfiques et à très bientôt,

Le Bureau de l'Association Sportive

**Les candidatures sont à adresser à**  
**Association Sportive du Golf de Royan**  
**Maine Gaudin - 17420 St Palais sur Mer**

Cette année, nous vous proposons ainsi qu'à vos invités de terminer cette assemblée par un repas au restaurant du golf au prix de 35 € tout compris, une partie du coût réel est pris en charge par l'association. Un minimum de 35 convives est nécessaire pour organiser ce repas. Merci de nous renvoyer l'encart ci-dessous ainsi que votre chèque avant le 22 novembre dernier délai.

.....  
**Coupon réponse pour le repas au restaurant du Golf à partir de 20h00 au prix de 35€/personne**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Je confirme la présence au repas de \_\_\_\_\_ personne(s). Ci-joint un chèque de : x 35€ =

**A renvoyer avant le 22 novembre à :** Association sportive du golf de Royan  
Maine Gaudin - 17420 St-Palais sur Mer